

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/12/2015

Réception par le Prefet : 08/12/2015

Publication : 11/12/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2015-8-1-1

Séance du vendredi 4 décembre 2015

DECISION MODIFICATIVE N°3 EXERCICE 2015

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mme FUCHS, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,
- VU la délibération n° CG-2015-2-1-4 du 19 février 2015 relative au projet de budget primitif 2015,
- VU les délibérations du 26 juin 2015 relatives au compte administratif 2014 et à l'affectation du résultat 2014,
- VU la délibération n° CG-2015-6-1-8 du 26 juin 2015 relative à la décision modificative n° 1 2015,
- VU la délibération n° CG-2015-7-1-3 du 16 octobre 2015 relative à la décision modificative n° 2 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE



approuve les virements budgétaires effectués dans le cadre de la DM3 2015 pour le budget principal.

- ☞ approuve le virement d'autorisations de programme du C213 (assainissement) au profit du C221 pour un montant de 9 120 €,
- ☞ procède aux régularisations des opérations comptables telles que détaillées dans l'annexe 1 pour le budget principal.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité